

RAPPORT EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2020



**Présentation au Conseil municipal du 15 décembre
2021**

15/12/2021

Préambule

Dans le cadre de la **loi du 4 août 2014**, le rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes constitue une nouvelle **obligation** pour les collectivités de plus de 20 000 habitants.

Au-delà du simple bilan, le rapport fixe des orientations pluriannuelles et des programmes dans le but de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques locales.



Présentation des **politiques publiques** de nature à favoriser l'égalité femme homme

Présentation de la **politique des ressources humaines** en matière d'égalité professionnelle

EGALITE FEMME HOMME ET POLITIQUES PUBLIQUES

APPROCHE SPECIFIQUE

Les actions spécifiques visent à corriger et à faire disparaître les inégalités



Actions ciblant prioritairement des publics féminins, en raison des inégalités toujours existantes

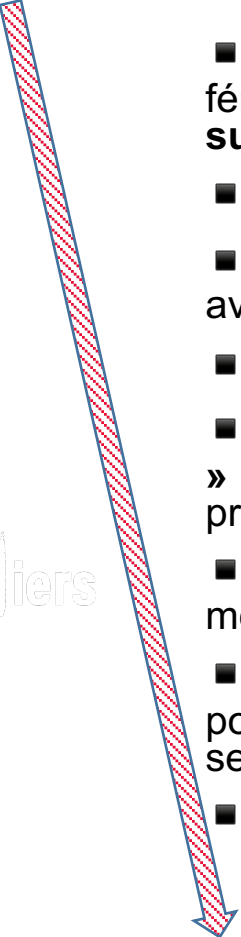
APPROCHE INTEGREE

Approche intégrée et transversale qui prend en compte l'objectif d'égalité femme homme dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques



Evaluer l'impact des politiques publiques sur l'égalité femme homme (ex : éducation, sports...)

Un engagement de la collectivité depuis plus de 10 ans

- 
- **2010** Création d'une première délégation aux droits des femmes, qui devient en 2014 une délégation au féminisme, éducation à l'égalité et lutte contre les discriminations. **En 2020 la délégation prend l'intitulé suivant « politiques féministes et contre les discriminations et éducation à l'égalité ».**
 - **2012** Mise en place d'un poste de chargée de mission dédié.
 - **2013** La ville est à l'initiative de la **Convention pour le relogement des femmes victimes de violences** avec l'Escale, signée par 4 autres villes de la boucle nord, renouvelée en 2015 et en 2018.
 - **2015** Signature du contrat de ville, qui intègre l'égalité femmes hommes.
 - **2016** Elaboration et diffusion d'un **guide de ressources « lutte contre les violences faites aux femmes »** destiné aux professionnel·les. Elaboration du premier rapport de situation comparée pour l'égalité professionnelle et du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
 - **2017** **Diagnostic sur la prise en compte de l'égalité femmes hommes dans les politiques publiques** mené sur les champs de la culture, de la jeunesse, de la communication et du sport.
 - **2019** Création du service droits des femmes – égalité femmes hommes – lutte contre les discriminations pour conforter le pilotage transversal des politiques en matière d'égalité femmes hommes dans la collectivité; ce service est composé de 2 ETP à temps plein.
 - **2020** Elaboration du premier **plan d'action égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes

Lutte contre les violences faites aux femmes

Faciliter les liens entre les structures • Faciliter les parcours vers la sortie des violences • Sensibiliser les habitant.es

MISE EN RESEAU DES PROFESSIONNEL.LES

Dans le contexte de la crise sanitaire
Mobilisation des services via des échanges d'information sur les modalités d'ouvertures et d'accompagnement des femmes victimes de violences

Organisation de café réseau des professionnel.le.s en présentiel dès la fin du confinement

RELAJ DES DISPOSITIFS NATIONAUX

Courrier envoyé aux pharmaciens pour un relai des campagnes nationales



SENSIBILISATION DES HABITANT.ES

Rompre l'isolement, faciliter l'accès à l'information
Diffusion des numéros utiles via le site internet de la ville

DISPOSITIF MUNICIPALS EXISTANTS

Bons taxis, convention pour le relogement des femmes victimes de violences

Perspectives

- Renforcer la **formation** des professionnel.le.s et élargir les services et les structures sensibilisés sur la spécificité des violences faites aux femmes avec la programmation de module « accueil et repérage des femmes victimes de violences »
- Relancer les rencontre interprofessionnelles qui n'ont pas pu avoir lieu pendant le confinement pour **soutenir les pratiques** des professionnel.les pour l'accompagnement des femmes victimes



Renforcer et formaliser les dispositifs **bons taxis et hôtel**

Prévention des violences sexuelles et sexistes

Favoriser une éducation positive et égalitaire à la vie affective et sexuelle et prévenir les mise en danger . Former les professionnel.les. Renforcer les actions de prévention

Collégiens et jeunes

Interventions du CPEF et de l'Espace Santé Jeunes dans tous les collèges : modules d'éducation à la vie relationnelle et sexuelle / Prévention des discriminations

Mise en place d'interventions de l'Espace santé jeunes dans les clubs ados au sortir du confirmation

Ouverture et accès aux lieux ressources

Maintien des activités en présentiel du CPEF : accompagnement de femmes et de jeunes victimes de violences, accès à la contraception et à l'IVG

Poursuite des consultations de l'Espace santé jeunes

Actions en direction des parents

Les cafés des parents sur les écrans dans chaque collège

Implication des services municipaux dans le projet de formation de « parents ambassadeurs » pour la prévention des risques notamment les réseaux sociaux

Perspectives

- **Renforcer les interventions** du CPEF en 4^{ème} et 3^{èmes} et généraliser le dédoublement des heures via des interventions de l'association du Mouvement du Nid
- Renforcer la **formation** des professionnel.le.s, développer les **outils d'éducation au consentement** et organiser des interventions auprès des enfants de manière plus précoce
- Pérennisation des **lieux de paroles** dans les collèges et les clubs ados
- Poursuivre l'expérimentation des **parents ambassadeurs**

Intégrer l'égalité femme homme dans les politiques publiques

Développer une approche intégrée pour faire reculer les inégalités

Exemple de démarches mises en oeuvre

Dans le contrat de ville

Sensibiliser les référents et les porteurs de projets aux enjeux et à la méthodologie pour prendre en compte cette dimension et évaluer l'**impact** sur la situation des femmes et des hommes

Les centres sociaux

Construction d'une grille d'évaluation des actions :

- Contribution des activités à la **lutte contre les stéréotypes** de sexe
- Contribution des activités à l'**autonomie** des femmes
- Contribution des activités à la **participation des hommes** à la vie sociale et parentale

Politique de santé : contrat local de santé

Prise en compte des indicateurs et des **inégalités de santé liées au genre** dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé

Perspectives

- Renforcer l'**appropriation de la démarche** par les équipes des centres sociaux, des porteurs de projets dans le cadre du contrat de ville
- Inscrire cette démarche dans le temps et **élargir** à d'autres acteurs, d'autres services
- Intégrer la lutte contre les violences faites aux femmes dans le **Contrat local de santé**

Education à l'égalité : Un axe de travail intégré à la cité éducative

Former les professionnel.les pour renforcer leur positionnement et intégrer l'égalité fille garçon au quotidien

A partir des constats

- Présence des femmes/filles dans **l'espace public**
- Ambition des jeunes filles dans leur **orientation** et formation professionnelle
- Pratiques du **sport** et mixité
- Prévention des **mises en danger sexuelles**

Mise en place d'un groupe thématique

- Partager et enrichir les constats, mobiliser les acteurs autour de la thématique pour renforcer la **cohérence des actions et leur continuité** dans les différents espaces des enfants de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte
- Définir les attendus et les formats du volet de **formation** des professionnels à partir de leurs besoins
- Renforcer le lien avec les **familles**

Actions auprès publics

- Formation des **professionnels (Education Nationale, animateur.trices, agent des écoles, médiathèques etc...)** pour ancrer l'égalité dans le quotidien (régulation du groupe, espaces, stéréotypes et préjugés)
- Renforcer les outils d'intervention auprès des enfants via des programmation **d'ateliers spécifiques** : intervention de sangs mêlés dans les classes de CM1

Perspectives



L'égalité, **c'est classe !**

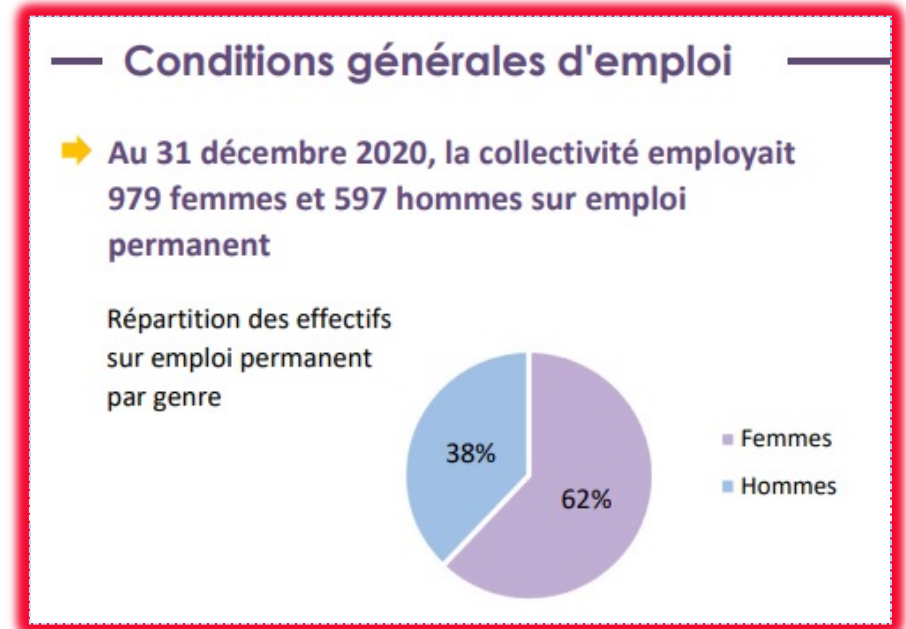
L'égalité filles-garçons a fait l'objet d'une intervention à hauteur d'enfant à l'école Langevin A. Du théâtre interactif qui a permis aux élèves d'une classe de CM1 de beaucoup apprendre tout en s'amusant.

- **Formation** des professionnel·les sur les concepts et outils pour intégrer l'égalité filles garçons dans sa pratique professionnelle, projets pédagogique et régulation des groupes d'enfants
- Formation des professionnel·les pour la prise en compte de la **parole de l'enfant** (prévention des violences sexuelles)
- Elaboration et mise à disposition d'une **malle égalité** dans les écoles maternelles, primaires et centre de loisirs à partir des outils présentés lors des formation (exposition livres et jeux).

La ville en tant qu'employeur

De nouvelles obligations issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique renforçant les obligations de l'employeur :

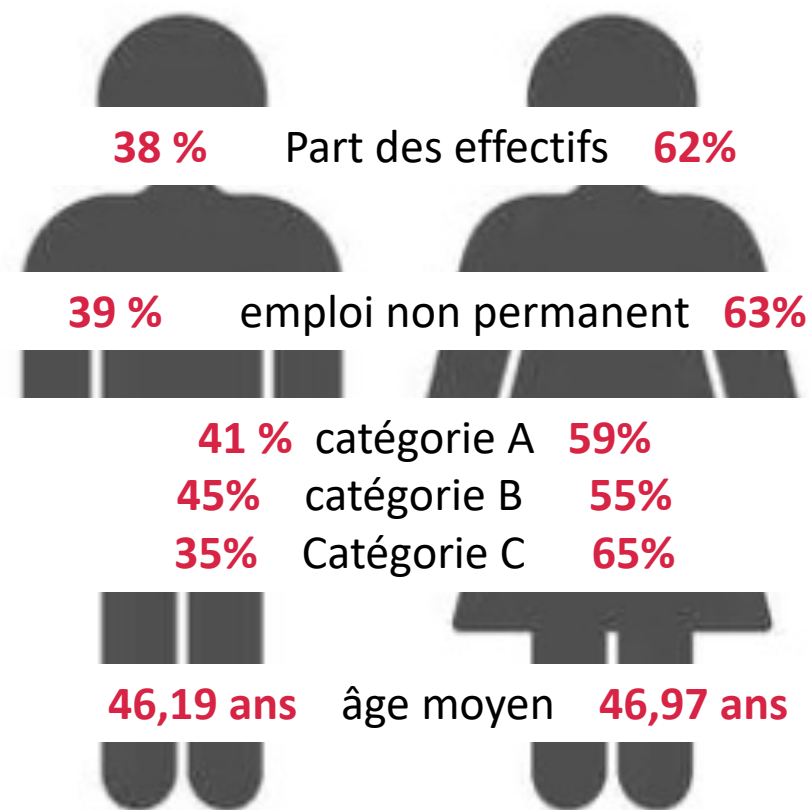
Se doter d'un plan d'action égalité professionnelle pour piloter la stratégie et les mesures destinées à réduire les écarts en matière de ressources humaines,



Diagnostic interne : éléments principaux

Données issues du rapport social unique 2020

Une situation en matière d'égalité professionnelle comparable à celle de commune de la petite couronne : phénomène de plafond de verre, métiers majoritairement féminins ou masculins, temps partiels majoritairement féminin qui ont un impact à court et à long terme



Répartition par genre selon la filière

Les filières et les métiers sont très polarisés selon les sexes

Filière	Femmes	Hommes
Administrative	80%	20%
Technique	50%	50%
Culturelle	60%	40%
Sportive	10%	90%
Médico-sociale	88%	12%
Police		100%
Incendie	-	-
Animation	63%	37%

Actions 2020

- Réalisation d'un cahier des charge de formation “**prévention et lutte contre les discriminations**” destiné aux agents en situation de recrutement ou d'accompagnement des publics.
- Elaboration d'un premier **plan d'action égalité professionnelle** à partir des données et des analyses du Centre intercommunal de gestion. Il a fait l'objet d'une présentation en comité technique.

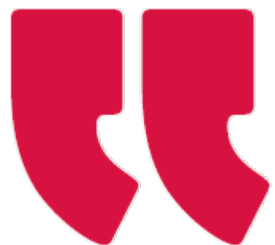
Perspectives

- Poursuivre la mise en oeuvre du plan de **formation** autour de la prévention et la lutte contre les discriminations
- Décliner le plan d'actions égalité professionnelle :
 - Développer la **sensibilisation des agent.es**.
 - Elaboration du **dispositif de signalement des actes de violences**, de discrimination de harcèlement et d'agissement sexiste au travail : constitution d'un groupe de travail avec des représentants des organisations syndicales
- Déclinaison de l'égalité femme homme dans le chantier des 1607h



Contact
Madame Bérangère Rubat du Mérac
Responsable du service droits des femmes
/ égalité femme homme/ Lutte contre les
discriminations
DCCS
Tel 01 40 85 62 58
b.rubat@ville-genevilliers.fr

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-genevilliers.fr



Merci

Contact
Madame Bérangère Rubat du Mérac
Responsable du service droits des
femmes / égalité femme homme/ Lutte
contre les discriminations
DCCS
Tel 01 40 85 62 58
b.rubat_du_merac@ville-genevilliers.fr

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-genevilliers.fr